

Arto Clerc  
22, rue Denis-de- Rougemont  
1202 Genève  
artoclerc@gmail.com  
076 379 56 42

REÇU le

27 OCT. 2016

P-365

Monsieur le Président du Conseil Municipal  
de la ville de Genève  
Rémy Burri  
Rue Pierre-Fatio 17  
1204 Genève

Genève, le 26 octobre 2016,

**Concerne :** dépôt d'une pétition auprès du Conseil Municipal

Monsieur le Président du Conseil Municipal de la Ville de Genève,  
Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre au Conseil Municipal de la Ville de Genève une pétition forte de 820 signatures qui expriment le désarroi et l'incompréhension des nouveaux habitants du quartier "Genêts- Sous-Bois" face à une politique d'aménagement du territoire et de densification qui se réalise au mépris de leur bien-être et de leur qualité de vie. La pétition a obtenu le plein soutien de l'assemblée générale de l'Association des Habitants Petit-Saconnex-Genêts (AHPTSG).

Si l'on comprend aisément la nécessité de répondre aux besoins de logements à Genève notamment de logement à des loyers accessibles, il n'est pas concevable de construire un nouveau quartier sans le moindre espace de sociabilité et de verdure permettant aux habitants de ce quartier, particulièrement aux enfants et aux aînés de se retrouver et de se rencontrer. Or, contrairement à toutes les nouvelles normes d'aménagement d'un quartier à visage humain, les instances de l'Etat ont conçu le nouveau quartier "Genêts-Sous-Bois" situé entre la Route de Ferney et le boulevard Guiseppa Motta, sans la moindre parcelle d'émergence de nouvelles interactions sociales ni sans le moindre espace de verdure accessible à l'ensemble des nouveaux habitants. Cet aménagement constitue une véritable aberration urbanistique et sociale que les habitants veulent empêcher en se mobilisant à travers cette pétition. Du quartier charmant qui se dressait là, il ne restera bientôt que des barres aveugles et disparates, entassées les unes sur les autres, sans un seul café, sans un seul commerce, sans un seul endroit de rencontre, sans un seul square, avec des espaces grillagés repliés sur eux-mêmes. La sur-densification à l'œuvre dans ce quartier est lourde des problèmes de voisinage et des difficultés sociales à venir. Où joueront les enfants ? Où se retrouveront les jeunes ? Où s'entretiendront les aînés ? Sur quel terrain commun les bonnes volontés trouveront-elles un ancrage et la possibilité de construire ensemble l'avenir ?

Au vu du développement très rapide de ce quartier où les chantiers se multiplient de manière réellement impressionnante, nous demandons donc qu'un unique espace de sociabilité – sous la forme d'un square de verdure – soit intégré au milieu de la zone de construction (au centre du secteur 3, sur les parcelles 2348 et 2349), afin de permettre l'émergence d'un tissu social cohérent, porteur de rencontres, de projets et d'avenir.

Les 820 signataires de notre pétition demandent ainsi que le Plan Localisé de Quartier 29482-Chemin de Sous-Bois soit modifié et que les autorités municipales exercent leur droit de

préemption afin de construire cet espace de verdure et de sociabilité si indispensable aux habitants de ce quartier et aux générations à venir.

Je me permets d'insister sur l'urgence de la situation : les chantiers se succédant très rapidement les uns après les autres, la pétition que nous vous soumettons représente la dernière chance de redresser - un tant soit peu - la situation urbanistique, sociale et environnementale de ce nouveau quartier.

Je me permets ainsi de vous demander de bien vouloir accorder à cette pétition le traitement le plus rapide possible. Une copie de la pétition est également déposée auprès du Grand Conseil de la République et Canton de Genève et un courrier est adressé au Président du Conseil d'Etat ainsi qu'au maire de la Ville de Genève.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette démarche citoyenne, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, cher Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a large, flowing 'C' and a horizontal line extending to the right.

Arto Clerc

## Pétition au Conseil Municipal de Genève

### POUR UNE URBANISATION HARMONIEUSE DU QUARTIER DES GENÊTS/SOUS-BOIS

Dans le périmètre de la Ville de Genève, le quartier des Genêts/Sous-Bois au Petit-Saconnex subit actuellement une profonde mutation. Ce lieu qui fut verdoyant, peuplé de villas et de jardins fait l'objet d'une urbanisation brutale, qui ne prend malheureusement absolument pas en compte la qualité de vie des habitants.

Les bâtiments de 5 étages prévus à l'origine ont tous été rehaussés à 7 étages, sans qu'aucune consultation des habitants ne soit menée.

Aucun espace de verdure ou de sociabilité n'a été prévu, la vision urbanistique du quartier se résumant à une accumulation de barres disparates de 7 étages. Cela limite l'accès à la lumière, n'offre aucun espace public de jeu pour les enfants et de rencontre pour les habitants du quartier et contrarie toutes les prescriptions de l'urbanisme moderne – qui appelle, par exemple, pour faire face au changement climatique, à la multiplication des espaces végétalisés.

Nous demandons donc qu'un espace de sociabilité – sous la forme d'un square de verdure – soit intégré au milieu de la zone où sont actuellement construites ces barres d'immeubles (au centre du secteur 3, sur les parcelles 2348 et 2349) afin de permettre l'émergence d'un tissu social cohérent, porteur de solidarité et d'avenir.

Les signataires de cette pétition demandent que le Plan Localisé de Quartier 29482 – chemin de Sous-Bois soit modifié et que les autorités municipales exercent leur droit de préemption afin de prévoir l'aménagement d'un espace de verdure et de sociabilité indispensable à la qualité de vie des habitants de ce quartier et des générations à venir.

Nom	Prénom	Adresse	Signature	Courriel (fac.)
-----	--------	---------	-----------	-----------------

--	--	--	--	--

Toutes les personnes peuvent signer cette pétition, y compris les jeunes de moins de 18 ans et les personnes étrangères. À retourner au plus tard le 31 octobre 2015 à Arto Clerc, 22 rue Denis-de-Rougemont, 1202 Genève.